



SECTION SPORTIVE FOOTBALL 6^{ème}-3^{ème}



Votre fils (fille) va entrer en classe de 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} à la prochaine rentrée scolaire. Il(elle) possède des qualités de footballeur et veut poursuivre sa formation tout en suivant une scolarité normale ...



INSCRIVEZ-LE(LA)

dans l'un des 8 COLLEGES du DEPARTEMENT qui possèdent une SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Depuis 18 saisons, le District Marne de Football s'attache à soutenir la mise en place et le fonctionnement de Sections Sportives Football, répondant aux besoins de nombreux jeunes de notre département. Ce projet repose sur une philosophie privilégiant la protection des jeunes de moins de 14 Ans. Il s'agit de permettre à tout collégien manifestant des aptitudes convenables et une motivation FORTE à s'investir dans l'excellence de sa discipline favorite, de disposer à PROXIMITE de son domicile, d'une structure répondant en tous points à ses aspirations.



LA PHILOSOPHIE des SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL



FOOTBALL

Permettre aux meilleurs jeunes de 11/14 Ans de s'entraîner mieux et plus souvent (2 fois par semaine + 1 ou 2 entraînements en club)

SCOLARITE

Conserver une scolarité normale bien qu'aménagée (le volume horaire est le même que dans les autres classes)

FAMILLE

Maintien du jeune dans son milieu familial (le collège doit être proche du domicile). Ne pas le déraciner de son environnement

LES MOYENS

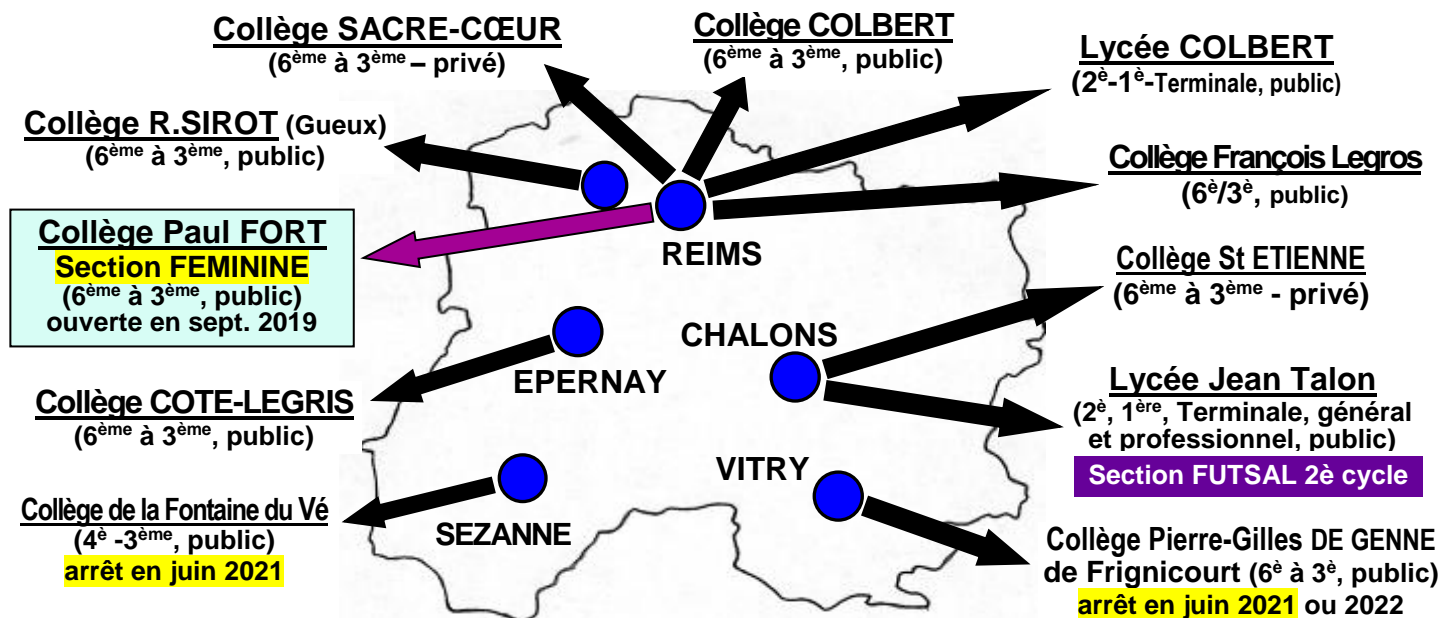
- les jeunes s'entraînent 2 fois par semaine en 6^{ème}/5^{ème} (+ 1 entraînement en club) sous la conduite d'un éducateur diplômé, et 2 à 3 fois en 4^{ème}/3^{ème} suivant les collèges (plus 1 ou 2 entraînement en club)
- respect de l'alternance EPS/séances football (semaine équilibrée)
- le jeune reste licencié dans son club d'origine (plusieurs clubs sont représentés dans une section scolaire)
- programme de formation établi suivant l'âge et les qualités des joueurs.
- fiche de suivi du joueur (évaluations périodiques) + suivi scolaire et médical assurés.
- rencontres avec les parents et l'éducateur du club du joueur dans la saison.



CONDITIONS D'ADMISSION

- après passage de tests d'évaluation (dossier d'inscription à demander au collège)
- être obligatoirement licencié dans un club du département
- après consultation du dossier scolaire
- après une visite médicale d'aptitude par un médecin du sport AVANT la rentrée scolaire (à la charge des parents).

IMPLANTATION des SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL



Les coordonnées des Responsables Techniques

Collège St ETIENNE (Chalons)	DROUET Christopher	Tél. : 06.31.23.13.23	drouetchristopher@msn.com
Collège COTE-LEGRIS (Epernay)	ROUQUETTE Alexis	Tél. : 06 63 94 70 38	pedromichel50@yahoo.fr
Collège COLBERT (Reims)	DRIOUT Stéphane	Tél. : 06.72.72.70.88	Sdriout51@gmail.com
Collège François LEGROS (Reims)	WITKOWSKI Julien	Tél. : 06.15.90.70.28	j.witkowski@stade-de-reims.com
Collège SACRE-CŒUR (Reims)	CRISTEL Nicolas	Tél. : 06.22.04.52.07	nicolas.cristel@hotmail.fr
Collège FONTAINE du VE (Sézanne)	BANASIAK Aude	Tél. : 06.28.47.18.14	aude.banasiak@laposte.net
Collège Raymond SIROT (Gueux)	ROSENTHAL Aline	Tél. : 06.62.41.63.51	aline.rosenthal@orange.fr
Collège Pierre-Gilles de GENNE (Frignicourt)	CORDELOIS Laurent	Tél. : 07.86.08.57.35	laurent.cordelois@orange.fr
Collège Paul FORT de Reims	LEFEVRE Jean-Philippe	Tél. : 06.20.35.41.53	jplefevre@marne.fff.fr
Lycée Jean TALON (Chalons)	HUART Gilles	Tél. : 06.75.47.58.07	huartgilles@orange.fr

Dates des TESTS d'entrée :

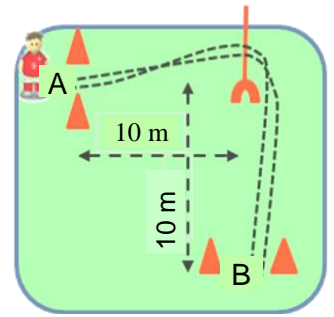
- Collège Raymond Sirot de Gueux (entrée en 6^è- 5^è- 4^{ème}) → Mercredi 6 mai 2020 (13h-16h)
- Collège Cote-Legris d'Epernay (entrée en 6^{ème}- 4^{ème}) → Mercredi 6 mai 2020 (9h30-12h)
- Collège Pierre-Gilles de Genne de Frignicourt (entrée en 6^è/ 5^è et 4^{ème}) → **pas de recrutement**
- Collège St Etienne de Chalons (entrée en 6^{ème}- 4^{ème}) → Mercredi 13 mai 2020 (9h-12h)
- Collège Sacré-Cœur de Reims (entrée en 6^è- 5^è- 4^{ème}) → Mercredi 27 mai 2020 (9h-11h30)
- Collège Colbert de Reims (entrée en 6^è- 5^{ème} et 4^{ème}) → Mardi 5 mai 2020 (13h30-17h)
- Collège Paul FORT de Reims (entrée en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}) → Mercredi 13 Mai 2020 (10h-12h)**
- Lycée Jean Talons de Chalons (entrée en 2^{ème}- 1^{ère}-Ter) → Mercre. 13 mai 2020 (13h30-16h gymnase du lycée)
- Lycée Colbert de Reims (entrée en 2^{ème}- 1^{ère}-Terminale) → Mercre. 13 mai 2020 (9h-16h stade G.Hébert)

**Les DOSSIERS d'INSCRIPTION PEUVENT ETRE RETIRES
auprès de CHAQUE COLLEGE à compter du 15 Mars 2020**

Les TESTS d'ADMISSION

A. TESTS PHYSIQUES :

- a) **40 m en course brisée** : sprint 10m, passage derrière le piquet (changement à 90°) + sprint 10m, prise d'appui en B demi-tour, et repartir dans l'autre sens, arrivée en A.
1 essai départ en A, 1 essai départ en B (meilleur temps conservé)
- b) **VITESSE 20m (optionnel)** 2 essais - Barème sur 20 points



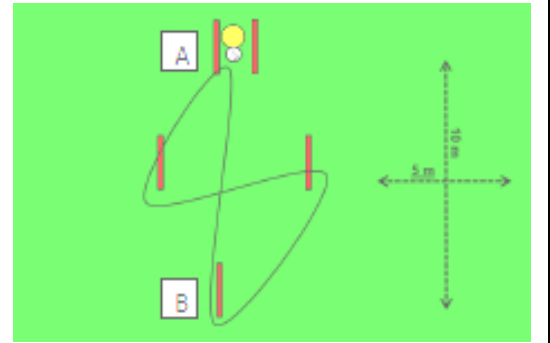
B. TESTS TECHNIQUES :

1. CONDUITE de balle (parcours chronométré) :

4 piquets distants de 5 m l'un de l'autre selon schéma.
Départ ballon et pied derrière la ligne

Principe : Conduire le ballon en contournant les piquets suivant le schéma ci-contre. Le piquet B est à contourner en premier.
Départ chrono quand le ballon franchit la ligne
Arrêt chrono quand le joueur franchit la ligne.

Pénalités : Parcours NON respecté : **essai nul.**
2 essais (le meilleur conservé)



2. JONGLAGES (3 essais) : Pieds – Tête **PAS DE SURFACE de RATTRAPAGE**

Reprise d'appui OBLIGATOIRE. (le pied de frappe doit toucher le sol entre chaque contact)

Départ ballon au sol (pour jonglage PD, PG). Possibilité de monter le ballon avec le meilleur pied.

C. JEU :

 Evaluation du comportement sur du jeu réduit et du jeu à 8.

1. Jeu réduit (4 x 4 avec ou sans gardien)

Observation des capacités et attitudes :

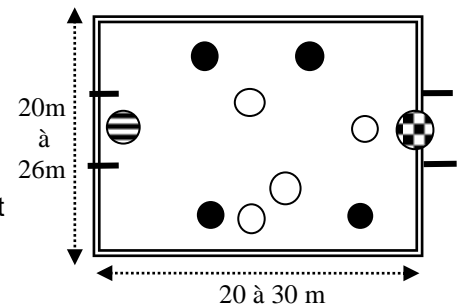
Technique → maîtrise du ballon, 1^{ère} touche, passes, frappes, ...

Tactique → dans le jeu à 2, à 3, la prise d'infos, le placement/déplacement

Jeu → dans l'analyse des situations, la spontanéité des choix

Physique → dans les appuis, la maîtrise des espaces, les courses

Mental → dans la volonté, la combativité ...



2. Jeu réduit 5 x 5 sans gardien (verticalité)

Objectif : Passer le ballon en Zone But à joueur lancé

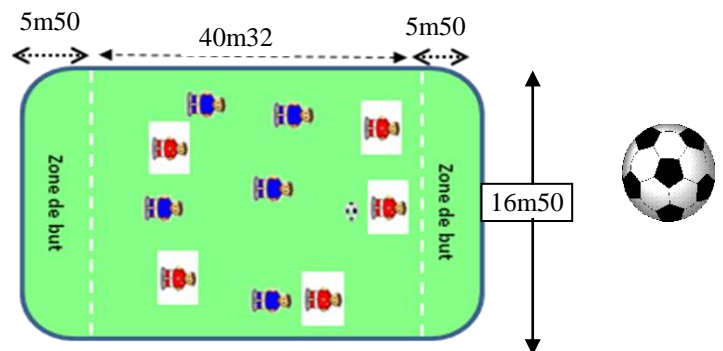
Observation du sens du jeu (démarquage, utilisation de l'espace, etc...)

En possession : Conserver haut, appeler dans le dos de la défense, doser la passe

En défense : Interdire le jeu dans le dos...

Transition : Changer de statut rapidement

Règle : Interdiction de se positionner en Zone But avant la passe. **Evolution** : Application de la règle du hors jeu



3. Match 8 x 8 : Jeu normal avec règles habituelles (mêmes critères d'évaluation)

Remarque : les performances aux tests ne s'additionnent pas aux notes en jeu. Celles-ci restent les critères **PRIORITAIRES**. Les tests n'ont qu'une valeur indicative.

Pour connaître la date **EXACTE** des tests d'admission, consultez le site Internet du District ou renseignez-vous **directement auprès de chaque collège à compter du 15 mars 2020.**

Quelques chiffres pour le département de la Marne :

* 290 élèves en Section Sportive Football dans 9 collèges (dont 19 filles)

* 16 intervenants titulaires du BEF ou BMF (sur 18), dont 6 professeurs d'EPS.

FONCTIONNEMENT d'une Section Sportive Football

Exemple de programmation hebdomadaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Entrainement COLLEGE	EPS	Entrainement CLUB (ou UNSS)	Entrainement COLLEGE	EPS + Entrainement CLUB (éventuel)	Match club

- La programmation (donnée par la FFF), intègre des cycles d'acquisition et de développement sur le plan technique, tactique, physique et mental.
- La programmation est fonction de l'âge de l'élève.
- Le choix des séances et des exercices est laissé à l'initiative de l'éducateur qui tient compte du niveau de ses joueurs(es) et des objectifs de formation de la catégorie.
- Des évaluations sont effectuées 2 à 3 fois dans la saison pour déterminer la progression de chaque joueur(se).
- 1 fois par an, les responsables et intervenants des sections sont regroupés pour une journée de formation continue (recyclage)
- Les sections sportives se rencontrent sur une compétition organisée par l'UNSS (2 à 3 mercredis dans la saison)



Les OBLIGATIONS quand on rentre dans une section sportive

A. Les FAMILLES s'engagent à :

- faire prendre une licence UNSS à leur enfant et le faire participer aux différentes compétitions organisées durant la saison **pour les sections sportives** (2 à 4 mercredis suivant les années)
- faire passer à leur enfant une visite médicale d'aptitude effectuée par un **médecin du sport avant le début de la rentrée scolaire** (conformément aux instructions ministérielles B.O. de mai 2003 - voir encadré ci-dessous).
- veiller à une bonne récupération (alimentation, sommeil)



B. Le COLLEGE s'engage à :

- aménager l'emploi du temps de l'élève pour dégager 2 créneaux d'entraînement dans la semaine, les séances devant être terminées impérativement avant 18h.
- **dans la mesure du possible**, ne pas programmer les séances football et les heures heures EPS le même jour, pour respecter un équilibre dans la semaine.
- **communiquer aux clubs dès que possible**, les dates des compétitions UNSS et avertir les clubs de toute manifestation (ponctuelle) au collège concernant les joueurs.



C. Le CLUB s'engage à :

- ne pas obliger le joueur à suivre un entraînement du club, le jour où celui-ci a une séance en section sportive.
- ne pas « pénaliser » un joueur d'une section sportive s'entraînant moins en club (par rapport à un autre)
- « libérer » le joueur pour les compétitions UNSS dans la saison.

Contenus de l'examen médical en vue d'une scolarité en section sportive scolaire

- Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
- Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
- Examen pulmonaire → **Electrocardiogramme de repos (obligatoire la 1^{ère} année)**
- Evaluation de la croissance et de la maturation :
- Examen de l'appareil locomoteur → Examen podologique → Plis cutanés
- Examen dentaire et neurologique → Bilan des vaccinations → Conseils diététiques
- Dépistage des troubles auditifs → Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)

La fiche médicale sera transmise au mois de juin aux élèves qui auront été retenus.

Les clubs sont priés de diffuser LARGEMENT ces informations aux parents des joueurs(es) concernés (surtout U11 et U12)

Toutes les infos et l'actualité des Sections Sportives se trouvent sur le site du District :
<http://marne.fff.fr> → rubrique « **TECHNIQUE** » ... puis « **Sections Sportives** »